

On vous en parle !

REVALORISATION DE L'ISS PTS COHÉRENCE ET ÉQUITÉ ?

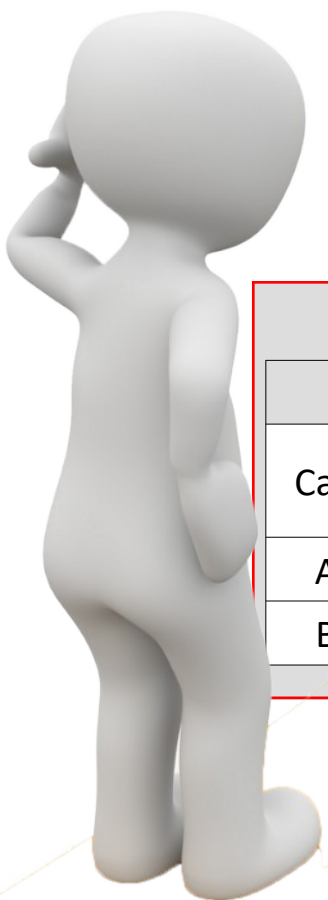
Le pré-CTRPN du 30 novembre a présenté le projet modificatif de l'ISS PTS (indemnité destinée à compenser les sujétions inhérentes ainsi que les risques encourus dans l'exercice de leurs fonctions...) qui prévoit, en résumé, une revalorisation de :

6€ BRUT POUR TECHNICIEN B1
406€ BRUT POUR UN INGÉNIEUR A3...

ISS PTS en taux ?
Une proposition écartée parce que c'est plus rapide et simple de rester sur les textes actuels
DRCPN

En bref

Cat.	Part d'agents	Part du budget
A	9 %	55,4 %
B	91 %	44,6 %



Répartition de l'enveloppe de 1,75 M€

Cat.	DRCPN / forfait		SNIPAT / taux	
	Budget alloué	Gain moyen par an	Budget alloué	Gain moyen par an
A	0,97 M€	3500 €	0,43 M€	1560 €
B	0,78 M€	290 €	1,32 M€	500 €

REJETÉ

Nous avons à plusieurs reprises souligné l'incohérence et l'inéquité du projet, en vain. Pourtant, pour valoriser les grades d'ingénieurs, l'adaptation des textes relatifs à l'indemnité de responsabilité et de performance (I.R.P.) serait par exemple plus judicieuse.

UNE COPIE À REVOIR URGEMMENT !

